

## Plafonds de ressources permettant l'accès à un logement social

**Applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

	Plafond Logement PLAI	Plafond Logement PLUS	Plafond Logement PLS
1 personne seule.	11 626 €	21 139 €	27 481 €
2 personnes sans personne à charge (à l'exclusion des jeunes ménages).	16 939 €	28 231 €	36 700 €
1 personne seule en situation de handicap.			
3 personnes.	20 370 €	33 949 €	44 134 €
1 personne seule avec 1 personne à charge.			
Jeune ménage sans personne à charge.			
2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap.	22 665 €	40 985 €	53 280 €
4 personnes.			
1 personne seule avec 2 personnes à charge.			
3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap.	26 519 €	48 214 €	62 678 €
5 personnes.			
1 personne seule avec 3 personnes à charge.			
4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap.	29 886 €	54 338 €	70 639 €
6 personnes.			
1 personne seule avec 4 personnes à charge.			
5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap.	+ 3 333 €	+ 6 061 €	+ 7 879 €
Par personne supplémentaire.			

### A noter :

- **Plafonds de ressources sur la base du revenu fiscal de référence N-2** (ou, sur justificatifs, de l'année N-1 si les ressources ont diminué d'au minimum 10 % par rapport à l'année N-2).
- **Jeune ménage** : couple, sans personne à charge, dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans. Concerne les couples mariés ou vivant maritalement, couples titulaires d'un PACS ou vivant en concubinage.
- **Personne en situation de handicap**, au sens de l'arrêté, est titulaire de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'art. L241-3 du code de l'action sociale et des familles.
- **Les différentes catégories de logements sociaux** : **Les PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont réservés aux personnes en situation de grande précarité. **Les PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social) correspondent aux HLM traditionnelles. **Les PLS** (Prêt Locatif Social) sont attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.